



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUC-DE-VINCENNES

AVIS PUBLIC DE DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS 2017

Avis public est donné par la soussignée, Annie Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 seront déposés à la séance ordinaire du conseil municipal du 7 mai 2018, qui se tiendra au 660 rue Principale à la salle du conseil à 20 h, conformément aux articles 176.1 et 176.2 du code municipal du Québec.

Un représentant de la firme Dessureault CPA et Associés, auditeur indépendant dûment mandaté à la vérification du rapport, pourra répondre à vos questions.

Donné à Saint-Luc-de-Vincennes, ce douze avril deux mille dix-huit.

Annie Beaudoin,
Directrice générale & secrétaire-trésorière
Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes